



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/38
2 juin 2009

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Cinquante-huitième réunion
Montréal, 6 – 10 juillet 2009

PROPOSITION DE PROJET : MALDIVES

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche)

PNUE et PNUD

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Maldives

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
Plan d'élimination de CFC	PNUD, PNUE

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)				ANNEE: 2007	
CFC: 0	CTC: 0	Halons: 0	MB: 0	TCA: 0	

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)											ANNEE: 2007		
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs a doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Total Sector Consumption
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC													0.
CTC													0.
Halons													0.
Methyl Bromide													0.
Others													0.
TCA													0.

(IV) DONNEES DU PROJET		2007	2008	2009	2010	Total
Limites de la consommation du Protocole de Montréal		CFC 0.7	0.7	0.7	0.	
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)		CFC 0.7	0.	0.	0.	
Coûts de projet (\$US)	PNUD	Coûts de projet	85,000.			85,000.
		Coûts de soutien	7,650.			7,650.
	PNUE	Coûts de projet	80,000.		15,000.	95,000.
		Coûts de soutien	10,400.		1,950.	12,350.
Total des fonds approuvés en principe (\$US)		Coûts de projet	165,000.	15,000.		180,000.
		Coûts de soutien	18,050.	1,950.		20,000.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet	165,000.	0.		165,000.
		Coûts de soutien	18,050.	0.		18,050.
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)		Coûts de projet		15,000.		15,000.
		Coûts de soutien		1,950.		1,950.

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Approbation générale
---	-----------------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de la République des Maldives (les « Maldives »), le PNUE, à titre d'agence d'exécution principale, a présenté à la 58^e réunion du Comité exécutif un rapport périodique sur la mise en oeuvre du premier programme de travail du plan de gestion de l'élimination finale (PGEF) des CFC. Le PNUE a aussi présenté une demande de financement pour la tranche restante du second programme de travail, pour un montant total de 15 000 \$ US, plus des coûts d'appui d'agence de 1 950 \$ US pour le PNUE seulement. Il ne reste aucun fonds pour la partie dont le PNUD est responsable.

Données générales

2. Le PGEF des Maldives a été approuvé par le Comité exécutif à sa 53^e réunion, à un coût total de 180 000 \$ US, plus des coûts d'appui d'agence de 12 350 \$US pour le PNUE et de 7 650 \$ US pour le PNUD, afin d'éliminer complètement la consommation de CFC au pays avant 2009. À cette même réunion, le Comité exécutif a approuvé, pour la mise en oeuvre du premier programme de travail, un montant de 80 000 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 10 400 \$ US pour le PNUE et de 85 000 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 7 650 \$US pour le PNUD.

Rapport périodique sur la mise en oeuvre de la première tranche du PGEF

3. Grâce à une application stricte et à la coopération de tous les intervenants, la République des Maldives a respecté son engagement à cesser les importations de CFC avant le 1^{er} janvier 2008. Dans le rapport sur son programme de pays, le pays a déclaré zéro importation de CFC en 2008, ce qui est l'une des importantes réalisations dans le cadre du PGEF.

4. Les principales activités mises en oeuvre depuis l'approbation du PGEF jusqu'à la fin du premier trimestre de 2009 comprenaient l'achèvement de l'atelier de formation de formateurs pour techniciens en réfrigération, l'identification des endroits qui continuent d'utiliser des équipements avec CFC comme cibles de formation en bonnes pratiques, ainsi que l'identification des bénéficiaires possibles du programme incitatif de reconversion. Le projet a aussi tenu des ateliers de formation pour les responsables de la réglementation au pays et fourni au service des douanes des Maldives cinq trousseaux d'identification des frigorigènes qui seront utilisés pour surveiller les importations de SAO.

5. En ce qui a trait au programme incitatif, le rapport indique qu'il y a eu des retards dans la mise en oeuvre en raison de la signature tardive du document officiel du projet conjoint du pays et du PNUD, qui est responsable du projet. Le rapport mentionne que le document officiel du projet entre les Maldives et le PNUD a maintenant été signé, ce qui témoigne d'un certain progrès pour la mise en oeuvre des activités de cet élément au pays.

6. Le rapport fournit aussi beaucoup de renseignements sur les mesures prises par le gouvernement pendant cette période afin de soutenir le PGEF, qui a donné lieu à plusieurs réunions entre les intervenants pendant la période afin de peaufiner les règlements en cours en matière de SAO, d'examiner l'élimination des inhalateurs à doseurs avec CFC et autres SAO, et d'accroître les activités de sensibilisation.

7. Du montant de 180 000 \$ approuvé, le projet affichait à la fin de 2008 un solde de 126 370 \$ US qui sera reporté à 2009 afin de mettre en oeuvre des activités de la première tranche.

Plan d'action pour la deuxième tranche du PGEF

8. Le gouvernement des Maldives s'engage à mettre en oeuvre, dans le cadre du deuxième programme de travail du PGEF, un certain nombre d'activités qui comprennent notamment l'achèvement de la formation des techniciens en réfrigération et la mise en oeuvre complète du programme incitatif de reconversion pour les utilisateurs finals. Le pays poursuivra aussi la mise en oeuvre des activités de sensibilisation et de dissémination de l'information aux intervenants. La surveillance et la gestion de ces activités font aussi partie de la deuxième tranche du PGEF.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

9. Les Maldives ont cessé d'importer des CFC depuis le début de janvier 2008. En 2007, le pays avait déclaré une consommation nulle de CFC, ce qui rendait le pays conforme aux objectifs du Protocole de Montréal. Dans le cadre du rapport sur son programme de pays 2008, la République des Maldives a déclaré qu'il n'y avait eu aucune importation de CFC au pays en 2008.

10. La demande pour la seconde tranche du PGEF pour les Maldives a d'abord été présentée à la 57^e réunion du Comité exécutif. Prenant note qu'à ce moment on constatait peu de progrès dans la mise en oeuvre des activités du PGEF, et que peu de fonds avaient été décaissés, le gouvernement des Maldives a convenu de retirer la demande. Depuis, on a noté un certain progrès dans le cadre de la première tranche du PGEF, notamment dans la formation en bonnes pratiques, ainsi que dans la signature du document du projet pour le PNUD, qui avait entraîné un retard dans la mise en oeuvre de l'élément incitatif.

11. Le Secrétariat a demandé au PNUE si les activités indiquées dans le plan d'action permettraient au pays de réaliser et de soutenir l'élimination des CFC dans le cadre du Protocole de Montréal au-delà de 2010, et s'il était certain que, étant donné que l'interdiction d'importer des CFC était en vigueur depuis janvier 2008, la consommation nulle de CFC pouvait être soutenue au pays au-delà de 2010.

12. Le Secrétariat a demandé au PNUE, à titre d'agence principale, de présenter un plan d'action détaillé comprenant les activités restantes de la première tranche, ainsi que celles incluses dans la tranche qui reste, et de fournir des renseignements précis sur les activités qui seront amorcées immédiatement après l'approbation de la deuxième tranche. Le PNUE, au nom du PNUD, a présenté le plan d'action demandé, qui a été examiné par le Secrétariat et qui est jugé être un plan complet en vue de l'achèvement des activités de formation et du programme incitatif pour 2010. Le plan envisage la mise en oeuvre du programme incitatif dont les bénéficiaires seront déterminés mensuellement et qui devrait commencer le plus tôt possible.

13. Le Secrétariat prend aussi note que cette demande est conforme à la décision 57/15, parce que le décaissement de la première tranche est de plus de 20 pour cent, que la mise en oeuvre a réalisé des progrès importants, et que les objectifs en matière de CFC ont été atteints pour l'année.

RECOMMANDATION

14. Le Secrétariat recommande au Comité exécutif :

- a) De prendre note du rapport périodique sur la mise en oeuvre de la première tranche du plan de gestion de l'élimination finale (PGEF) des Maldives pour les années 2007 et 2008; et
- b) D'approuver le programme annuel de mise en oeuvre 2009-2010.

15. Le Secrétariat recommande de plus l'approbation globale de la deuxième tranche du PGEF pour les Maldives, plus les coûts d'appui associés, au niveau de financement indiqué au tableau suivant :

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche)	15 000	1 950	PNUE
